Cinquantième année — N° 288. Le numéro : 15 centimes Lundi 14 décembre 1953.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 13 ct. le mm.
Suisse et étranger . . . . . 14 • •
Réclames . . . . . 30 • •
Mortuaires . . . . . 25 • •
Réclames première page majoration de 20 %

Problèmes ouvriers

L'Allemagne se relève de ses ruines avec une incroyable rapidité. Son redressement économique est certainement unique dans les annales de l'après-guerre.

Notre tourisme en est l'heureux bénéficiaire, avons-nous noté dans un récent article.

Ce succès est dû surtout, croyons-nous, au fait que l'Allemagne n'a point cédé à la tentation de l'expérience marxiste de l'économie dirigée mais a eu la bonne fortune de croire à l'efficacité de l'économie libre d'inspiration sociale, comme on dit Outre-Rhin.

Cette économie est basée sur le principe de la propriété privée des moyens de production, la libre concurrence dans le cadre des lois et de l'ordre public, la liberté des contrats, la responsabilité individuelle et l'existence d'une monnaie stable, principes absolument requis et nécessaires si l'on veut donner à l'individu le pouvoir de courir ses chances et de mettre en valeur ses prodigieuses ressources d'imagination, d'invention et de travail.

Mais cette économie est d'inspiration sociale en ce sens qu'elle préconise le relèvement du monde ouvrier en lui assurant, en contre-partie, le maximum possible de justice et de sécurité sociales.

Que le souci de la sécurité ouvrière dans cette économie libre soit un des soucis prédominants il n'est, pour s'en rendre compte, que de suivre, même de loin, les travaux des semaines sociales des catholiques allemands.

Réunis à Munich du 12 au 15 novembre derniers, ceux-ci ont longuement débattu le problème de la sécurité sociale dans la nouvelle organisation de la propriété.

On y a revendiqué la propriété pour tous les travailleurs.

Un ministre du Cabinet Adenauer, M. Anton Storch, a défendu le point de vue qu'il faut faire de tout Allemand un petit propriétaire. « Une petite maison avec un petit jardin », tel semble être l'objectif que se proposerait le ministre.

« Une réforme sociale, a-t-il déclaré, réclame que les classes les plus larges de travailleurs ne soient pas seulement occupés à produire de nouvelles valeurs matérielles, mais que les ouvriers et les employés, s'ils travaillent plus qu'ils ne dépensent, s'ils épargnent donc quelque chose, deviennent propriétaires. C'est une règle voulue par Dieu, et il n'est pas bon que les moyens de production et autres richesses matérielles se trouvent aux mains de quelques personnes seulement. »

De l'avis du ministre, une politique basée sur ce principe de réforme sociale doit faire disparaître, en même temps que la condition prolétarienne, le marxisme lui-même « qui sera vaincu par l'esprit ».

« Nous avons maintenant à le vaincre, a-t-il encore ajouté, dans l'existence matérielle du peuple et jusque dans les classes les plus déshéritées. »

La misère prolétarienne est bien près d'être vaincue quand on voit des ministres se pencher avec tant de cœur et de compréhension sur les besoins des travailleurs.

Le monde ouvrier a su, lui aussi, organiser sa défense, en se syndiquant.

Dans une économie libre, est-il besoin de le souligner, il n'est pas de défense efficace des travailleurs hors de l'organisation syndicale.

C'est ce qu'ont fort bien compris la plupart des ouvriers allemands. Aussi, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, se sont-ils groupés et fédérés dans une organisation syndicale unique, connue sous le nom de Deutscher Gewerkschafts-Bund (D.G.B.).

Il n'y a donc pas en Allemagne des syndicats d'inspiration chrétienne et des syndicats d'inspiration marxiste.

Les ouvriers catholiques appartiennent comme les autres ouvriers à la seule et même organisation syndicale, qui se prétend neutre.

En réalité, les catholiques sont fort déçus et regrettent de n'avoir point, au départ, créé, pour eux, une organisation syndicale d'inspiration chrétienne-sociale. Ils cherchent à reprendre leur liberté et, à l'instar des ouvriers des autres pays, à créer le syndicalisme chrétien-social.

Un réel malaise existe au sein du syndicat unique d'Allemagne.

Les catholiques — groupés dans le mouvement unique — y sont minoritaires et se plaignent amèrement du caractère anti-chrétien de certaines organisations syndicales et d'autre part, de ne pas être représentés selon leur importance au sein des conseils de direction du syndicat qui se trouve en fait — disent-ils — aux mains des socialistes.

A la suite de ces mécontentements, il s'est constitué un groupe importants de partisans de la sécession, qui aboutirait à la fondation d'un syndicat chrétien autonome au sein duquel d'ailleurs pourraient venir se grouper les ouvriers protestants.

On voit que c'est toujours la même histoire et dans tous les pays. Les marxistes sont des totalitaires radicalement incapables d'admettre les droits des minorités là où ils sont, de par le nombre, maitres de la situation.

L'unité de la classe ouvrière allemande risque bien, à cause de l'intransigeance des marxistes, de se déchirer dans un proche avenir. C'est bien dommage, car tout royaume divisé contre lui-même sombre facilement dans la désolation. Cette extrémité où sont poussés les catholiques compromettra peut-être une partie des avantages qu'a valu aux ouvriers allemands l'unité de la classe ouvrière. La sécurité sociale aura perdu quelques points...

Le totalitarisme finit toujours par écraser ceux-là même qu'il voulait protéger !

C.

Si votre capacité de travail diminue

faites cette cure simple et agréable

Prenez chaque jour 2 à 3 cuillerées de la préparation vitaminée SANA-SOL, à base d'huile de foie de morue.

Le SANA-SOL contient tous les principes actifs de l'huile de foie de morue incorporés à du jus naturel et concentré d'orange et de citron.

Une expérience séculaire, confirmée par les observations scientifiques, a démontré que l'huile de foie de morue constitue le fortifiant idéal pendant les mois d'hiver, pauvres en soleil. Mais l'huile de foie de morue ne convient pas à chacun. Vous la remplacez avantageusement par le SANA-SOL.

Flacon original de 250 g : 4 fr. 15. Flacon de cure, avantageux, de 1000 g : 12 fr. 50. (Economie 4 fr. 10). En vente exclusivement dans les pharmacies.

Mme Churchill a assisté à la remise des prix Nobel à Stockholm

Dans la grande salle du palais des concerts de Stockholm, le roi Gustave VI Adolphe de Suède a remis les prix Nobel de physique, de chimie et de médecine aux lauréats de 1953. Il a remis également à Mme Churchill le prix de littérature décerné à son mari. Ci-contre, à gauche, c'est Mme Churchill qui reçoit des mains du roi de Suède le prix de son mari. On reconnait le prince Bertil, la princesse Sybille et la princesse Ingeborg de Suède. Lors d'un banquet officiel qui a eu lieu après la remise des prix, Mme Churchill a lu un message de sir Winston Churchill à cette occasion(ci-contre à droite).

Le sacrifice de Dom Gerle

C'était par une froide journée d'arrière-automne. La brume recouvrait la ville et il commençait à pleuvoir lorsque je sortis de la Sorbonne, où je venais de suivre un cours sur la pensée sartienne, donné par un professeur peu en verve ce jour-là. Je ne sais si c'est le temps maussade où les propos entendus qui me poussa peu après à entrer au Louvre, au lieu de rejoindre comme j'en avais l'habitude, la petite chambre que j'occupais au fond de la Roquette. Peut-être les deux ! Quoi qu'il en soit, à peine le seuil du musée franchi, l'angoisse qui m'étreignait depuis un moment m'abandonna tout à coup. Je retrouvai une douce sérénité d'âme à contempler les grands chefs-d'œuvre de la peinture. Quelques élèves des Beaux-Arts écoutaient attentivement les explications qu'un maître leur donnait à voix basse devant une toile de Millet. Plus loin, une jeune artiste debout devant son chevalet, essayait de reproduire « L'Embarquement pour Cythère », tandis qu'un petit vieillard semblait être en extase devant la « Psyché » de Prud'hon. Je m'arrêtai enfin en face du célèbre tableau de Louis David « Le Serment du Jeu de Paume ». C'est un de mes chefs-d'œuvre préférés. Non que je susse en apprécier et goûter toute la valeur artistique, mais j'ai toujours éprouver une grande attirance pour la peinture historique. S'il suffit aujourd'hui à un reporter-photographe de presser sur un déclic pour obtenir une image plus ou moins parfaite d'un rassemblement politique, d'un grand homme ou d'un combat de rue, il y a deux siècles encore la composition d'un tel document reposait uniquement sur le don d'observation, la mémoire et le talent du peintre. David avait-il reproduit avec assez de fidélité cette scène du « Serment » représentant les députés du Tiers-Etat jurant solennellement de ne pas se quitter avant d'avoir donné une Constitution à la France ? Plus je fixai le tableau, plus il me semblait ressentir l'enthousiasme s'emparant de l'assemblée, les soldats balançant leur bicorne à bout de baïonnette, le public hurlant son approbation du haut des tribunes, le greffier oubliant d'écrire dans son émotion, pendant qu'au premier plan trois personnages, un religieux en bure blanche, un citoyen et un noble unissent leurs mains. Je me demandai soudain ce qu'il pouvait bien être advenu de ceux-ci pendant la sanglante tourmente qui allait bientôt ravager le pays. Ce petit groupe symbolique avait-il réellement existé ou n'était-ce qu'un produit de l'imagination du grand peintre ? Je pensai qu'il serait très intéressant de chercher à les identifier un jour. Cependant je fus interrompu dans mes méditations par la voix du gardien m'annonçant qu'on allait fermer.

Absorbé par la préparation d'examens tout proches, je ne songeai plus au tableau de David pendant un certain temps. Un pur hasard devait m'en rappeler l'existence, et en même temps le problème que je m'étais posé. Je fus retrais à la Bibliothèque Nationale à la recherche d'un document indispensable à mon travail, quand je tombai sur un petit opuscule jauni par le temps, édité en 1822 et intitulé « Dom Gerle, chartreux et député ». L'esprit en éveil, je le feuilletai et ne tardai pas à m'assurer qu'il s'agissait d'une biographie de religieux figurant sur le tableau. Celui qui devait entrer plus tard à la Chartreuse de St-Saulge et prendre le nom de Gerle, était né en 1740. Il devait donc être âgé de 50 ans lorsque sous la bure blanche, il prêta le Serment du Jeu de Paume. Ce qui m'intrigua fort, fut que l'auteur n'avait pu établir la date exacte de la mort de Dom Gerle. Etait-ce en 1801 ou 1805, il ne pouvait l'affirmer, car le couvent avait été incendié par les Républicains, les archives détruites et les moines chassés et dispersés. A son avis, Dom Gerle aurait été se réfugier en Allemagne. Satisfait de ces renseignements, je ne doutai plus qu'en partant de cette base, je pourrai également identifier ses compagnons.

Après de longues recherches, et déjà près de me décourager, je trouvai enfin une chronique détaillée des événements de ce 28 juin 1879. Il y était fait mention d'un jeune noble provincial, le chevalier Derval, jeune idéaliste qui avait plaidé chaleureusement la cause du peuple, et s'était déjà attiré maints ennuis à la cour. Etait-ce bien là le gentilhomme que David avait peint à côté du religieux ? Je ne savais pas avec certitude, ne trouvant présentement nulle part qu'il fut au Jeu de Paume. Cependant, une visite que je fis plus tard au château de Bléré, dans la Touraine, ainsi qu'une liste de victimes du Tribunal Révolutionnaire du 9 juin 1793, devait me permettre de faire une découverte étrange. Les Archives de l'époque, que le maire m'autorisa aimablement à consulter, m'apprit que le chevalier Derval avait fait un court séjour en son château en 1794, Il aurait annoncé à ses gens que, traqué par les républicains, il allait chercher refuge à la Chartreuse de St-Bruno en Allemagne, d'où il n'était jamais revenu. Or, d'après le « Moniteur » déjà cité, et dans lequel Fouquier-Tinville avait fait publier la liste du jour des ennemis de la République, le citoyen-chevalier Derval aurait été guillotiné en 1793. On racontait même qu'il s'était fait remarquer par une grande résignation pendant qu'on le menait Place de la Révolution ; d'un grand signe de croix il avait semblé bénir la foule massée autour de l'échafaud... Je me sentis envahir d'un doute singulier, et je n'eus de repos avant d'avoir écrit au Prieur de St-Bruno. La réponse me parvint quelques jours plus tard, au cours desquels je construisis les hypothèses les plus invraisemblables. Le Prieur disait qu'effectivement un chevalier Derval avait vécu dans ce couvent dès 1794 sous le nom de Gerle, et qu'il était mort en 1805.

Ainsi, mon intuition se trouvait-elle justifiée : le chevalier Derval ne pouvait avoir été exécuté

en 1793 puisqu'il vivait certainement encore en 1794. Quelle avait donc été la victime ? Je passai des nuits encore à récapituler, réexaminer tous les faits et, finalement, je m'arrêtai à l'hypothèse la plus plausible : de la rencontre du Jeu de Paume, une solide amitié devait être née entre Dom Gerle et le chevalier Derval, et lorsque ce dernier fut à la veille d'être arrêté, Dom Gerle, pour le sauver, lui suggéra, exigea même, d'échanger ensemble leur nom et leurs vêtements. Dom Gerle fut donc arrêté à sa place et guillotiné sous le nom de son ami, pendant que le vrai chevalier Derval, l'âme remplie de reconnaissance, et en souvenir de son ami, consacrait à son tour sa vie au service de Dieu dans un lointain couvent d'Allemagne.

Paul Vonlanthen.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le calvaire de l'Eglise catholique en Yougoslavie

—o—

Les récents événements de ces semaines dernières démontrent que la persécution continue de plus en plus accentuée en Yougoslavie, tant en ce qui concerne les évêques et les prêtres qu'en ce qui concerne les plus simples fidèles.

En ce qui regarde les évêques, le contrôle de leurs démarches et de leurs paroles s'intensifie de jour en jour. Les autorités communistes prétendent qu'il leur est interdit de changer de poste des ecclésiastiques sans leur autorisation. Les trois évêques appelés au service militaire, NN. SS. Nezic, Pavlisic et Franic l'ont été, comme simples soldats, dans des conditions d'une particulière vulgarité. Ils ont reçu des ordres de marche à exécuter dans les deux jours et sont partis le lendemain de leur convocation ; on ignore où ils se trouvent actuellement. On sait maintenant le motif pour lequel furent lancés des « ordres de marche » aux trois évêques : c'est que les trois prélats avaient menacé de suspendre « adivinis » tous les prêtres de leurs diocèses qui auraient tenté de participer à l'Assemblée constitutante convoquée à Zagreb pour le 12 novembre en vue de créer une Association du clergé « populaire » de Croatie ; cette assemblée constituante devait se tenir en collaboration avec la police politique (UDBA) et sous la protection des partis communistes de Croatie et de Slovénie.

Vis-à-vis du clergé, des mesures vexatoires de tous genres se développent. Ainsi il est interdit, dans certaines régions, à des prêtres affectés à telle paroisse d'aller dire la messe en dehors de leur paroisse, même s'il y a un service urgent à rendre à des fidèles privés d'assistance spirituelle. De plus en plus on entend confiner le clergé dans un ministère fort restreint, à pratiquer uniquement dans les églises.

Depuis quelques mois, on pratique en Yougoslavie le système des impôts prohibitifs sur le clergé. C'est ainsi que l'Ordinaire de Pisino s'est vu frapper d'une taxe de 1,180,000 dinars (16,520 francs suisses ; le curé de Kaldis s'est vu contraint à un impôt spécial de 95,000 dinars ; comme il ne pouvait les payer, on lui séquestra de nombreux objets dont plusieurs nécessaires à son ministère, comme sa bicyclette, sa machine à écrire ; le curé de Cerolje, à qui on fixait une taxe de 93,000 dinars, qu'il ne pouvait acquitter, s'est vu privé de son mobilier même de son toit.

Le procédé d'appeler inopinément les prêtes et les séminaristes sous les armes pour les écarter de leur ministère et de leurs études est confirmé par le fait que le 11 octobre dernier, 34 séminaristes sur 43 du Grand Séminaire de Fiume furent mobilisés ; et quelques jours plus tard, un cortège fomenté par les communistes, faisait irruption dans le même Séminaire et fracturait portes et fenêtres. Le 21 octobre, l'armée yougoslave a occupé le couvent des Frères Mineurs de Pisino ; les Pères et les aspirants durent se réfugier au Petit Séminaire de Pisino, qui comptait déjà 218 élèves

Au début de novembre, les prêtres de l'Istrie, surtout les plus jeunes furent invités sous menace de prison et de représailles de tous genres, à l'Assemblée constituante du clergé « populaire » de Croatie convoquée à Zagreb pour le 12 novembre. Enfin, d'une façon fréquente, les simples prêtres comme les évêques sont soumis à des interrogatoires exténuants de la part de la police. Ces interrogatoires ont pour but de corrompre moralement l'interrogé et de le séparer de son évêque et de ses confrères.

—o—

L'ANNEE 1953 A LOURDES
2,200,000 pèlerins

Deux millions 200,000 pèlerins se sont rendus à Lourdes en 1953. Parmi eux, il y avait 300,000 étrangers dont 7,118 venus par avion à l'aérodrome d'Ossun.

23,325 malades ont été emmenés par 429 trains, notamment 14,176 Français, 2981 Belges, 5914 Italiens, 1335 Hollandais, 408 Suisses, 232 Allemands, 902 Anglais, 160 Irlandais, 175 Espagnols, 32 Danois.

Du fait des grèves du mois d'août dernier, on a compté 300,000 pèlerins, 2,000 malades et 86 trains de moins qu'en 1952. On sait que le Pèlerinage national français ne put amener ses 25 trains déjà formés ni ses 1200 malades.

—o—

LA PROPAGANDE COMMUNISTE ET LES EVENEMENTS DE POLOGNE

Depuis deux semaines environ, le régime communistes polonais essaie de répandre en Allemagne de l'Est, avec le concours des « prêtres patriotes », une brochure de 134 pages sur la « liberté » et la « situation normale » de l'Eglise catholique de Pologne.

Cette brochure a emprunté au Memorandum des évêques polonais au président Beirut, du 8 mai 1953, quelques passages où ceux-ci reconnaissent « une liberté relative ». de vie religieuse et « l'effort de reconstruction des églises détruites ». Mais, se gardant bien de parler de l'essentiel du Memorandum, elle passe sous silence tout ce qui pourrait être désagréable pour le régime communiste, notamment la mise hors d'état de diriger leurs diocèses de plus du tiers des évêques, l'incarcération de sept évêques au moins et de plus de 1000 prêtres, la suppression de toute la presse catholique, la privation pour l'Eglise de toutes ses associations, de toutes ses œuvres de charité et de ses imprimeries.

Il semble ressortir de cette brochure de propagande que les communistes de l'Est ont été vivement frappés par la réaction suscitée en Occident par l'arrestation de Son Em. le cardinal Wyszynski et par l'indignation que cet acte a provoquée jusque dans les sphères dirigeantes des diverses nations.

—o—

Un article de "Time„ sur le rayonnement de l'Eglise Catholique

—o—

Publiant sur sa couverture un portrait du Pape Pie XII, la revue américaine « Time », dans son numéro du 14 décembre consacre un important article à l'Eglise catholique et au rayonnement de la papauté. Sans vouloir faire nôtres différentes déclarations de la revue, notamment sur ce qu'elle appelle « la crise de l'Eglise catholique », nous constatons cependant avec joie l'intérêt que suscitent l'Eglise et la Papauté dans les milieux non catholiques, le prestige dont elles jouissent.

« L'Eglise catholique se trouve aujourd'hui devant une crise aussi sérieuse que toutes celles qui se sont produites depuis la Réforme », écrit « Time » dans son article.

« Mais la Réforme, ajoute l'hebdomadaire, était une révolte dirigée contre l'Eglise seulement, tandis que la crise actuelle est essentiellement une révolte contre Dieu. Elle revêt de nombreux aspects. Son aboutissement est le marxisme, tandis que les symptômes qui l'accompagnent comportent de nombreux maux de la société moderne : manque de certitude morale, trop forte dose de matérialisme, adoration de l'Etat, négation de toutes les choses spirituelles ».

« Cette situation représente une menace, non seulement pour l'Eglise catholique, mais pour tous les idéaux chrétiens. En dépit du fossé qui les sépare, les protestants et les catholiques ont découvert qu'ils peuvent être des alliés dans la défense des communes valeurs contre l'ennemi commun.

Ces faits, ajoute « Time », ainsi que sa propre personnalité ont contribué à faire de Pie XII une force spirituelle en dehors même de son Eglise et une figure que les gens du monde entier désirent rencontrer.

Plus que tout autre Pape, dans l'histoire, poursuit l'hebdomadaire, Pie XII se fait entendre en dehors de son Eglise, car des millions de non catholiques — tout en n'acceptant pas le dogme catholique — ont pris l'habitude d'entendre de sa part un rappel de la morale chrétienne exprimé avec un sens élevé de la vérité. »

Après avoir déclaré que Pie XII est le « Pape du peuple », par le fait qu'il est accessible à tous, « Time » écrit : « Aucun gouvernement séculier, aucune autre Eglise n'est comparable à la vaste organisation de l'Eglise catholique, qui comprend 1500 diocèses, 2500 évêques, 500,000 prêtres, religieux et religieuses. Pour cette organisation, rien ne peut être sans importance, qu'il s'agisse d'une nouvelle école de philosophie en France, ou de nouveaux terrain de jeux dans un diocèse américain ».

« Durant les quinze années de son pontificat, écrit « Time », Pie XII a été un modernisateur modéré dans le domaine des affaires de l'Eglise. Dans les affaires temporelles, il s'est efforcé de ne pas appuyer ou attaquer certains Etats ou systèmes politiques. Cependant, avec autant de persistance que toute autre figure publique, il a dénoncé le totalitarisme. Pie XII, conclut « Time », a été le meilleur gardien plutôt que le réformateur hardi, le diplomate et le prédicateur plutôt que le croisé : il a, d'après ses propres paroles « semé parmi les ruines ».

NOUVELLES SUISSES

VERS UNE REVISION NECESSAIRE DU CODE DE PROCEDURE PENALE

Il y a quelques semaines, un député neuchâtelois a posé au gouvernement cantonal un certain nombre de questions précises sur ses intentions futures. Dans la réponse qu'il a faite à ces questions, le Conseil d'Etat aborde le problème du code de procédure pénale dont la revision s'avère nécessaire :

« Ce code, dit le Conseil d'Etat, que le canton de Neuchâtel s'est donné en 1945, est maintenant en vigueur depuis près de huit ans. Nous croyons qu'il donne satisfaction aux praticiens et justifie la confiance mise en lui lors de son élaboration. Mais, comme toutes les lois qui traitent de nombreuses matières et doivent régler des situations très diverses, il se révèle à l'usage quelques imperfections auxquelles il faut songer à remédier. On lui reproche parfois et, par voie de conséquence, on reproche à ceux qui sont chargés de son application, un formalisme excessif. C'est l'une de nos préoccupations de remettre l'ouvrage sur le métier et d'examiner, en nous entourant d'avis compétents, dans quelle mesure il sera possible de simplifier la procédure et d'assouplir des règles dont la rigueur conduit parfois à des solutions insatisfaisantes ; nous nous efforcerons de placer cette revision nécessaire sous la double préoccupation de faciliter, d'une part, l'administration de la justice pénale, d'assurer, d'autre part, aux plaideurs le maximum possible de garanties pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts.

Il convient de rapprocher ces déclarations du Conseil d'Etat de l'exposé présenté aux Brenets, le 12 septembre 1953, lors de l'assemblée annuelle de l'ordre des avocats neuchâtelois, par Me Frédéric Uhler, avocat à Neuchâtel, sur l'intervention de la partie civile en procédure pénale neuchâteloise. La nécessité d'une revision des dispositions en vigueur en ce domaine a été clairement démontrée et l'impression de ce travail remarquable fut décidée pour bien marquer l'importance que l'on attache à cette revision.

—o—

TIMBRES PRO JUVENTUTE
Oblitération du 1er jour d'émission

Le Service philatélique des PTT, Berne, a été fort occupé le 1er décembre. Des milliers de nouveaux timbres Pro Juventute, collés le plus souvent sur des lettres et des cartes, ont dû être munis de la plaisante oblitération du 1er jour d'émission. Seul l'amateur d'oblitération ayant oublié de faire son envoi à temps est privé d'une joie. Mais il lui reste une dernière chance. Le Service philatélique met en vente, jusqu'à épuisement du stock, une **enveloppe Pro Juventute spéciale affranchie** avec toute la série des timbres Pro Juventute de cette année, chacun de ces derniers étant muni de l'oblitération spéciale du 1er jour d'émission. Livraison contre versement de Fr. 1.80 par enveloppe au compte de chèques postaux III 6456, Service philatélique, Berne.

—o—

AUTOUR DU SUBSIDE AUX ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREUX

Après que les communes de Montreux-Châtelard et Veytaux se fussent prononcées sur les subsides à accorder aux Ecoles catholiques de Montreux, la voisine des communes de l'agglomération montreusienne — Montreux-Les-Planches — a eu à donner son accord à la subvention de 40 francs par élève.

Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal de Montreux-Les Planches a pris lui aussi une décision favorable. Cette décision fut prise après une longue discussion au cours de laquelle les socialistes adoptant une autre attitude que leurs coreligionnaires politiques des autres communes vaudoises, et les popistes firent opposition à la subvention. Finalement celle-ci fut accordée par 26 voix contre 15 quatre bulletins blancs ayant été déposés dans les urnes.

—o—

LE NOUVEAU CURE DE NOTRE-DAME DE ZURICH

Pour succéder à M. le chanoine Matt, récemment décédé, Son Exc. Mgr Caminada, évêque de Coire, a nommé comme nouveau curé de la paroisse de Notre-Dame de Zurich, M. l'abbé Jean Henny, jusqu'ici curé de la paroisse de S. Nicolas de Flue à Zurich. Le nouveau curé aura la responsabilité des Ecoles catholiques de Zurich.

Fils d'un médecin grison installé naguère à Berne, M. l'abbé Henny est âgé de 44 ans. Il a fait une partie de ses études au Collège Saint-Michel de Fribourg. Docteur en droit, il est vice officiel du diocèse de Coire pour les causes matrimoniales du canton de Zurich. Il avait autrefois commencé son ministère à Zurich, comme vicaire de M. le chanoine Matt à la paroisse de Notre-Dame.

Tribune libre

(Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction du « Nouvelliste »)

Impressions

—o—

Je viens de découvrir dans mon grenier une série de journaux bimensuels valaisans. Ces publications datent d'une dizaine d'années. J'aime considérer avec le recul des ans les articles dictés par l'actualité. L'intérêt intrinsèque de l'écrit garde sa puissance lorsque le journaliste a su discerner dans le fait le caractère passager et tirer des manifestations les leçons universelles qui pouvaient être dégagées. Je prouverai ce que j'avance en me référant à la valeur que gardent les articles que François Mauriac écrivit il y a vingt ans. Les réflexions qu'il émit alors conservent leur actualité. Et les pages qui forment les cinq tomes de son journal ne sont pas les moins goûtées parmi celles qu'a signées le maître écrivain. Pourtant les articles en question ont vu le jour au hasard de circonstances banales : événements littéraires, rythmes des saisons, suicides, faits politiques.

La revue que le hasard m'a soumis ne compte pas de collaborateurs aussi éminents que l'illustre académicien. Il y a dix ans, elle accueillait les écrits de jeunes gens dont certains, depuis lors, ont cessé de s'exprimer par la plume. Cependant à l'heure où ils peinaient sur des élucubrations stériles, les apprentis journalistes caressaient probablement l'espoir de faire carrière dans le monde littéraire. Le sérieux qu'ils apportaient dans le choix des sujets ; la recherche d'une forme qui perdait du naturel à cause d'une trop grande application permettent de penser qu'ils ne considéraient pas leurs rédactions comme des divertissements. Une fois de plus, on peut constater que lorsque les jeunes prennent la plume, ils perdent l'insouciance qui caractérise leur âge. Du moins la légèreté ne transparaît pas dans les écrits. Peut-être faut-il y voir une manifestation de l'esprit suisse, plus attiré par l'essai et la critique que par la littérature d'imagination ? En tout cas bon nombre d'articles que j'ai lus donnent des conseils moraux et sociaux. Je n'ai rien à reprocher aux donneurs de conseils. Un conseil porte souvent plus de fruits qu'un reproche. Quand il emprunte la voie du journal, il a le privilège de toucher les gens de milieux divers. C'est peut-être en pensant aux possibilités didactiques du journal qu'un penseur n'a pas craint d'écrire : « le journal contribue plus que l'école à l'éducation d'un peuple ».

Mais je ne puis m'empêcher de sourire quand je vois des jeunes gens de vingt ans dénoncer les malaises sociaux et proposer des remèdes infaillibles selon eux, alors que les philosophes s'accordent à reconnaître la complexité de phénomènes qui ne se résorberont pas sans une prise de conscience individuelle du destin collectif. L'assurance des jeunes qui prêchent la morale me donne le vertige. Il faut être drôlement sûr de soi-même pour oser mettre en garde le prochain contre la faiblesse de la nature humaine. L'écrit reste. Il serait humiliant de se voir mettre sous les yeux un jour l'un de ses textes prêcheurs qui dénonçait justement les actes que l'on a commis.

J. D.

Le tirage de la Loterie romande

La dernière tranche de l'année de la Loterie Romande s'est tirée samedi soir à Morges où — si étrange que cela puisse paraître — elle ne s'était jamais arrêtée durant ses douze années d'existence.

La charmante ville proche de Lausanne s'était d'ailleurs parée spécialement pour la circonstance comme pour accueillir un hôte qui s'est fait longuement attendre. Et c'est au milieu d'un concours de population extraordinaire dans les rues brillamment illuminées que le comité et les sociétaires de la loterie défilèrent.

Le tirage a donné les résultats suivants :

15 000 lots de 6 francs, tous les billets se terminant par 3.

1 500 lots de 12 francs, tous les billets se terminant par 16.

1 500 lots de 15 francs, tous les billets se terminant par 49.

1 500 lots de 30 francs, tous les billets se terminant par 157, 210, 219, 277, 311, 408, 601, 692, 705 et 855.

300 lots de 45 francs, tous les billets se terminant par 469 et 758.

120 lots de 150 francs, tous les billets se terminant par 1771, 3761, 4023, 5774, 6780, 7303, 8324, 9512.

60 lots de 300 francs, tous les billets se terminant par 4192, 6174, 6969, 8611.

30 lots de 600 francs, tous les billets se terminant par 447038, 447627, 449566, 449976, 457372, 460245, 464351, 468298, 475831, 476015, 478613, 481943, 482501, 496162, 498240, 499465, 513323, 515060, 516913, 525446, 530441, 549075, 552856, 559002, 562760, 570929, 580197, 580867, 582436, 583279, .

30 lots de 900 francs, tous les billets portant les numéros suivants : 448518, 467634, 468657, 474762, 487885, 500637, 506675, 510807, 514599, 524558 527104, 528032, 531215, 538985, 541086, 546177, 548683, 549365, 551708, 553176, 554882, 555887, 563014, 563344, 564676, 565445, 568359, 568844, 573079, 587058.

7 lots de 1500 francs, tous les billets suivants : 496881, 512979, 515226, 516973, 556512, 561846, 565327.

1 lot de 12 000 francs, le numéro 585125.

1 lot de 24 000 francs, le numéro 506635.

1 lot de 30 000 francs, le numéro 464390.

1 lot de 120 000 francs, le numéro 511011.

2 lots de consolation de 750 francs, les numéros 511010 et 511012.

Seule la liste officielle fait foi.

Radio-Programme

Lundi 14 décembre

SOTTENS. — 7 h. Gymnastique. 7 h. 10 Petite aubade. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. Bonjour en musique. 11 h. Emission d'ensemble. Musique pour passer le temps. 11 h. 45 Vies intimes, vies romanesques. 11 h. 55 Silhouettes lyriques : Les Coquettes. 12 h. 15 Max Skalka et son orchestre. 12 h. 25 Extraits d'opéras célèbres. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 De tout et de rien. 13 h. 05 Rythmes et chansons. 13 h. 20 Yehudi Menuhin et l'Orchestre de Radio-Lugano.. 13 h. 45 Le Madrigal italien à la fin de la Renaissance. 16 h. 30 Musique norvégienne. 16 h. 55 Piano. 17 h. Pour les petits. 17 h. 20 La rencontre des isolés. 17 h. 40 Femmes artistes.

18 h. Lettres en Afrique du Nord. 18 h. 15 Paris relaie Genève. Galerie genevoise. 18 h. 40 Marche des honneurs. 18 h. 50 Micro partout. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Au fil de l'aiguille... 20 h. Une fantaisie de Gisèle Robert et Jean-Nello : L'Opéra d'un sou (3). 20 h. 15 Enigmes et aventure : Ange. 21 h. 15 Au royaume de l'opérette : Le centenaire d'André Messager. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22 h. 40 Le banc d'essai. 23 h. 10 Pour clore..

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 18 h. Chants. 18 h. 20 Musique populaire. 19 h. Notre cours du lundi. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Le disque préféré de l'auditeur. 20 h. 30 Notre boîte aux lettres. 20 h. 45 Suite du disque préféré. 21 h. Un cycle de nouvelles radiophoniques. 21 h. 35 Oeuvres maîtresses de la polyphonie vocale italienne. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 30 Musique contemporaine.

Notre article vedette

Blouse chaude

en coton gratté, dessin petits carreaux ou pieds de poule, coloris gris, rouge, jaune, turquoise. Col rond ou col tailleur.

2 façons
un seul prix

18.90

Une offre bien entendu des

SION - SIERRE

En décembre nos magasins sont ouverts tous les lundis matin. Dimanche 20 de 13 h. 30 à 17 h.

GRAND CHOIX de **classiques** longue durée depuis Fr. 11.50

Hallenbarter & Cie. Sion

A vendre dans centre industriel du Valais

immeuble locatif

de six appartements, construction 1951, pour le prix de Fr. 110.000.—.

Ecrire sous chiffre 1109, Publicitas, Sion.

Tout pour le sportif

HOCKEY - SKI - PATINAGE - MONTAGNE
BAGUTTI SPORT MARTIGNY-VILLE

Tout pour l'homme chic

VESTONS - PANTALONS - COMPLETS
P.-M. GIROUD CONFECTION

Tenant compte du développement continuel de notre entreprise, nous cherchons pour notre siège de **Martigny** un

jeune employé de bureau

ayant fait apprentissage commercial, pour comptabilité, stock et autres travaux de bureau. Connaissance de la langue allemande désirée. Entrée immédiate ou à convenir. Place d'avenir bien rétribuée pour jeune homme consciencieux et faisant preuve d'initiative.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à la **Société coopérative MIGROS LAUSANNE « Offre Martigny », Case postale 11, Lausanne-Chauderon.**

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Pour chromer, nickeler, argenter chez Knüsel sans hésiter...

B. KNUSEL, Av. de Bourg. Tél. (026) 6 17 65, **MARTIGNY**

Jambes et pieds Froids?
PRENEZ du
CIRCULAN
contre les
troubles de la CIRCULATION
Cure Fr. 20.55, ½ 11.20, 4.95 chez votre pharm. et drog.

LAVEUR - GRAISSEUR

Grand garage cherche bon laveur-graisseur pour entrée tout de suite. Places table, bien rétribuée.
Faire offre **Garage Auto-Stand,** G. Noll, **VEVEY.**

A vendre un
taurillon
d'une année, marque laitière, 82 pts. S'adresser à Joseph Evéquoz, Sensine, Conthey. Tél. 4.31.12.

Belles noix du pays
blanches et saines, Fr. 1.25 le kg.
E. Andreazzi, fruits
DONGIO (Tessin)

A vendre
machine à coudre
THURISSA portative électrique zig-zag à l'état de neuf. Prix très intéressant.
S'adresser à Mme Bernard Mayencourt, coutur., Saxon.

A vendre
Calorifère inextinguible « Sursee » en catelles brunes, dessus nickelé, haut. 108 cm., avec tuyaux Fr. 100.—.
Tél. (022) 2 03 10.

Machine à tricoter
« Trimac » à vendre, en parfait état, prix avantageux, Fr. 200.—.
Mme G. Pasche, Av. de Belmont-Pully-Nord. Tél. 28.26 73.

Lisez tous le NOUVELLISTE

Je cherche **petit**
domaine
de 3 à 6 poses à acheter ou à louer.
Ecrire sous chiffre **P V 22355 L à Publicitas, Lausanne.**

A louer région Epinassey s. St-Maurice
maison de campagne
avec propriété attenante arborisée de 10,000 m2.
S'adr. au « Nouvelliste » sous chiffre L 9722.

ECOLE **RAPID**
FORMATION DE STÉNO-DACTYLOGRAPHES SECRÉTAIRES et COMPTABLES
CHAUDERON 25
LAUSANNE

Qui s'intéresserait à l'achat d'une
villa
locative, bien située à Martigny, 2 app., 5 ch., confort, garage, néc. pr traiter Fr. 30,000.—. Ecrire sous chiffre 639 à Publicitas, Martigny.

A enlever
Pontiac
modèle 1947, conduite intérieure, 4 portes, noire, très soignée, état impeccable, vendue cause départ. Pressant. Bas prix. Offres sous chiffre *P. G. 81524 L., à Publicitas, Lausanne.*

SIERRE L'Ermitage BOIS DE FINGES

A vendre
Chevrolet
modèle 1951, transmission Powerglide, conduite intérieure 4 portes, gris clair. Belle voiture en parfait état à vendre faute d'emploi. Affaire avantageuse. Ecrire *Case Postale 159, Montreux.*

A vendre
camion Ford
1000 à 1200 kg., charge utile, modèle 1947, roulé 50,000 km., en très bon état. Prix avantageux. Offres sous chiffre *P. N. 81529 L., à Publicitas, Lausanne.*

Abonnez-vous au « Nouvelliste »

181 révolutions en 125 ans

—o—

La dernière révolution en Bolivie, qui a échoué vers la mi-novembre, était la 181e de toute l'histoire de la République s'étendant sur une période de 125 ans. Le centre de la révolte se trouvait cette fois-ci à Cochabamba, bien que des désordres aient été également signalés à proximité de la capitale, au cours desquels 23 personnes furent tuées. Le ministre des mines, M. Juan Lechin, qui avait été arrêté dans une chambre d'hôtel à Cochabamba, put être libéré à temps par les unités restées fidèles au gouvernement, tandis que les chefs de la révolte réussissaient à se réfugier au Pérou et au Chili.

Dans son communiqué, le gouvernement attribuait le complot à des éléments irresponsables et à d'anciens officiers à la solde des magnats de l'étain et des grands propriétaires qui voulaient supprimer le président de la République, M. Victor Paz Estenssoro. Les noms des rebelles arrêtés ou en fuite ne laissent aucun doute quant à la responsabilité du groupement d'extrême droite, la « Falange Socialista Boliviana ». Bien qu'elle se considère comme socialiste, la Falange est un mouvement conservateur qui, pendant la guerre, ne cachait pas ses sympathies à l'égard de l'Allemagne hitlérienne et qui depuis la fin des hostilités n'a cessé de combattre par tous les moyens le « Movimento Nacional Revolucionario » progressiste. Ayant refusé catégoriquement de participer au gouvernement de M. Estenssoro, la Falange a passé à l'opposition la plus vigoureuse pour défendre les intérêts des grands propriétaires, des officiers expulsés de l'armée et les magnats des mines d'étain. Ce que l'on ne pardonne pas surtout au président de la République c'est la nationalisation des mines qui appartenaient à trois groupes principaux et la création d'une milice ouvrière.

Depuis que M. Estenssoro est arrivé au pouvoir avec l'aide du prolétariat et des Indos, la structure économique du pays a été modifiée sous bien des rapports. Le coup porté au gouvernement était dirigé en même temps contre le progrès qui commence à prendre une forme concrète. Or, il ne peut y avoir de progrès sans sacrifices. Les répercussions financières défavorables résultant de la stagnation des ventes d'étain aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne et les résultats peu satisfaisants de la réforme monétaire ont obligé ce printemps le gouvernement à demander des crédits à Washington et la signature d'un nouvel accord sur l'étain. Le 25 septembre, la Reconstruction Finance Corporation décidait d'acheter 10,000 tonnes d'étain et le 14 octobre, la Maison Blanche accordait à la Bolivie un premier crédit de neuf millions de dollars. Ces mesures ont provoqué une certaine réaction défavorable au gouvernement, certains milieux du Movimento Nacional Revolucionario craignant que les accords passés avec les Etats-Unis ne retardent la répartition des terres parmi les Indos, notamment dans la région de Cochabamba.

Les exigences des Indos concernant la répartition des terres deviennent de jour en jour plus grandes, l'agitation parmi la population agricole ayant pris en même temps une tournure menaçante. Par conséquent, il n'est pas exclu qu'après avoir réprimé le complot de la Falange, le gouvernement ait à faire face à ce nouveau danger. Le « Partido Obrero Revolucionario » à tendance trotzkiste et les communistes fidèles à Moscou n'attendent que le moment opportun pour entrer en scène.

M. Paz Estenssoro est pris entre deux fronts. A droite, il est menacé par une révolte de l'Oligarchie, tandis qu'à gauche ce sont les extrémistes de son propre camp qui ne cessent de le harceler. La situation étant tendue à l'intérieur, le président ne peut penser actuellement à l'adhésion de son pays à l'Union économique argentine, ni à son voyage à Santiago, bien que le Chili ait accepté le premier septembre de créer à Arica un port franc pour le trafic des marchandises boliviennes.

W. P.

Rédacteur responsable : André Luisier

Cinéma Etoile - MARTIGNY

Une semaine **exceptionnelle** avec deux films **exceptionnels** à l'Etoile :

Jusqu'à jeudi (inclusivement vu l'importance du programme).

« HISTOIRE DE DETECTIVE » avec Kirk Douglas et Eleanor Parker.

Un film policier comme on n'en avait encore jamais vu !

William Wyler, le grand metteur en scène qui n'a encore jamais rien fait de médiocre, vient de créer sa dernière et meilleure perfection, « Détective Story » (parlé français).

Dès vendredi : « SON DERNIER NOEL ».

La direction de l'Etoile a le plaisir de vous annoncer qu'elle a pu obtenir, en même temps que Lausanne et Genève, et justement à l'époque de Noël, le tout dernier film de Tino Rossi. Il est entouré d'une distribution de premier ordre où nous relevons les noms de Claude May, Louis Seigner (soc. de la Comédie Française) et la petite **Marie-France,** le petit **Poujouly** que vous avez admiré dans « Jeux interdits ».

Un beau sujet, prenant... humain... que personne ne voudra manquer !

Cinéma Rex - SAXON

Jeudi et vendredi : « PARIS EST TOUJOURS PARIS ».

Paris... le vrai Paris... tel qu'un Parisien ne l'a peut-être jamais vu.

Samedi et dimanche :

Le merveilleux film policier : « HISTOIRE DE DETECTIVE ».

(Voir communiqué sous cinéma Etoile).

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A

Zurich - Chiasso 1-1
Bâle - Grasshoppers 1-6
Berne - Lausanne 3-5
Chaux-de-Fonds - Bienne 5-0
Lucerne - Young Boys 4-0
Granges - Fribourg 2-0
Servette - Bellinzone 3-2

Le leader Chaux -de-Fonds n'a fait qu'une bouchée de Bienne ; il continue donc à mener le bal devant Lausanne qui a rencontré à Berne une forte résistance, mais a pu la briser grâce à la belle performance de sa ligne d'attaque. Young Boys a enregistré une surprenante défaite à Lucerne, surprenante parce que l'attaque des visiteurs, la plus réalisatrice de la ligne avec elle des Grasshoppers, n'a pas marqué le moindre but ! Fatigue ? Que penser des Sauterelles qui battent Bâle par le score étonnant de 6 buts à 1 ! Il n'y a plus aucun doute : Grasshoppers se pose en rival direct de La Chaux-de-Fonds sur lequel il n'a que trois points de retard. Fribourg s'est heurté à un Granges en pleine remontée et Zurich a dû se contenter du partage des points ; Granges et Chiasso ont donc confirmé leur redressement du dimanche précédent. Quant à Zurich, il n'a plus gagné depuis 9 dimanches ! Le classement des premiers est le suivant : 1. Chaux-de-Fonds 15 m. 24 pts ; 2. Lausanne 15 m. 22 pts ; 3. Grasshoppers 15 m. 21 pts ; 4. Young Boys 15 m. 20 pts ; 5. Servette 16 m. 16 pts, etc ; des trois derniers : 12. Zurich 15 m. 10 pts ; 13 Granges 15 m. 10 pts ; 14. Bienne 15 m. 7 pts.

Ligue nationale B

Aarau - Soleure 0-1
Locarno - St-Gall 1-0
Lugano - Schaffhouse 1-1
Malely - Yverdon 4-0
Wil - Urania 1-2
Winterthour - Cantonal 2-3
Young Fellows - Thoune 2-3

Une journée qui bouleverse les pronostics les mieux établis, une fois de plus ! Thoune battant son rival direct Young Fellows à Zurich, Urania triomphant à Wil, Cantonal gagnant à Winterthour, Soleure à Aarau et Lugano laissant un point à Schaffhouse ! Quand nous disions l'autre jour que l'avantage du terrain n'était qu'un mythe en ligue B, nous n'avions pas tort ! Une constatation s'impose pourtant : Thoune, Young Fellows, Cantonal et Malley sont bien les meilleures équipes et si l'une d'elle connaît une défaillance un dimanche, ellee ne tarde jamais à réagir. Lugano, par contre, déçoit et ne doit pas inquiéter les premiers, malgré sa position actuelle encore favorable ; les Tessinois ont pourtant une forte défense et perdent rarement ; mais ils ne paraissent guère confiants eux-mêmes dans leurs moyens. Le grand bénéficiaire de la journée est Urania qui s'éloigne de la dernière place où semble se plaire actuellement Aarau dont on avait noté la bonne résistance offerte à St-Gall et à Schaffhouse. Hélas ! pour les Argoviens, Locarno a aussi gagné et maintenant l'écart se creuse.

Classement : 1 Thoune 15-22 ; 2. Cantonal 15-21 ; 3. Young Fellows 15-20 ; 4. Lugano 14-19 ; 5. Malley 14-18, etc. ; 13. Locarno 14-9 ; 14. Aarau 15-7.

Première ligue

Boujean - Sierre 5-2
Central - Martigny 1-4
Sion - Vevey 2-3
Monthey - Forward 1-1
La Tour - Etoile 2-2
Union - Montreux 0-1

Boujean, Martigny et Montreux étaient nettement favoris ; les deux premiers ont justifié pleinement les pronostics en disposant aisément de leurs adversaires. Montreux a eu plus de peine à Lausanne mais en est revenu néanmoins avec les 2 points et c'est l'essentiel ! La Tour a perdu un point précieux contre Etoile qui reprend sérieusement du poil de la bête depuis quelques dimanches. Nouveau match nul de Monthey, le troisième sur son terrain (Sion, Vevey, Forward) ! La situation des Bas-Valaisans s'améliorent donc constamment et les Montheysans ne sont plus très loin des Sierrois. Le grand évènement de la journée était le match Sion-Vevey ; après une partie disputée avec acharnement, les visiteurs ont réussi à l'emporter, obtenant ainsi 2 points très précieux qui pèseront dans la balance finale car à Sion ne gagne pas qui veut. Si Vevey confirme son remarquable redressement et ses prétentions, Sion ne doit plus se faire beaucoup d'illusions pour la première place. Mais sait-on jamais ? Il y a toutefois trop de candidats à la victoire finale pour assister à l'écroulement de tous, les uns après les autres, au profit d'un F. C. Sion encore trop instable à notre avis, pour prétendre au titre, malgré la valeur de son jeu, peut-être, le plus spectaculaire du canton.

1.	Martigny	12 m.	19 pts
2.	Boujean	12 m.	17 pts
3.	Montreux	11 m.	16 pts
4.	Vevey	12 m.	16 pts
5.	Sion	12 m.	15 pts
6.	La Tour	12 m.	15 pts
7.	Sierre	12 m.	10 pts
8.	Monthey	12 m.	9 pts
9.	Union	12 m.	8 pts
10.	Forward	11 m.	7 pts
11.	Etoile	12 m.	7 pts
12.	Central	12 m.	3 pts

Deuxième ligue

Aigle - Chippis 7-2
Pully - Viège 2-2
Vevey II - St-Léonard 3-0
Vignoble - Lutry 0-3
Sierre II - Chailly 2-2

Le réveil de Vevey II que nous avions pressenti s'est bien produit dimanche aux dépens de St-Léonard qui ne s'attendait pas pareille mésaventure ! Le second, Chailly, a perdu un point précieux à Sierre, de sorte que le leader peut se consoler partiellement de son échec. Résultat serré d'ailleurs, mis à part le carton réalisé par Aigle face à Chippis qui devra veiller au grain, Vevey II n'ayant pas perdu tout espoir de le rejoindre.

Clasement : 1. St-Léonard 14 m. 19 pts ; 2. Aigle 14-18 ; 3. Chailly 13-17 ; 4. Lutry 13-15 ; 5. Pully 14-14 ; 6. Viège 12-13 ; 7. Vignoble 13-13 ; 8. Saxon 13-11 ; 9. Sierre 13-11 ; 10 Chippis 13-9 ; 11. Vevey II 14-15.

Troisième ligue

Chamoson - Rhône 3-1
Sion II - Vétroz 3-2
Monthey II - Muraz 1-2
St-Maurice - Vouvry 4-1
Martigny II - Fully 1-5
Vernayaz - Leytron 0-1

Sans jouer, Châteauneuf voit sa situation s'améliorer si l'on excepte Sion II qui se fait menaçant et dont nous disions qu'il serait bientôt le rival direct du leader. Chamoson lui a rendu un fier service en battant Rhône dont les ambitions sont grandes.

Dans le groupe du bas, St-Maurice a gagné son match (en seconde mi-temps) et comme Muraz et Leytron en ont fait autant, la situation des équipes de tête n'est pas modifiée.

Classement : Groupe I : 1. Châteauneuf 11 m. 15 pts ; 2. Rhône et Sion II 10-13 ; 4. Chamoson 11-10 ; 5. Vétroz 10-9 ; 6. Ardon et Brigue 11-9 ; 8. Grône 11-5. Groupe II : 1. St-Maurice 10-18 ; 2. Leytron 12-18 ; 3. Muraz 11-17 ; 4. Fully 12-12 ; 5. Vouvry 12-10 ; 6. Vernayaz 13-10 ; 7. Martigny II 12-9 ; 8. Monthey II 11-8 ; 9. Bouveret 11-2.

Quatrième ligue

Viège II - Montana I 2-0.
Saxon II - Vétroz II

La défaite de Montana fait l'affaire de Lens qui voit ses inquiétudes s'envoler.

Juniors

Groupe intercantonal

Malley - Monthey I 2-0
Sierre I - La Tour I 2-1
Vevey I - Martigny I 1-2

Deuxième série

Ardon I - Conthey I 3-3
Vétroz I - Châteauneuf I 1-5
Saxon II - Chamoson II 5-1
Lens I - St-Léonard I 5-2
St-Maurice I - Muraz 2-1

ITALIE-TCHECOSLOVAQUIE

A Gênes, devant 70,000 personnes, l'Italie a battu la Tchécoslovaquie par le score très net de 3 buts à 0. Malheureux au Caire, les avants transalpins ont eu une meilleure journée dimanche, amorçant de superbes attaques et tirant fréquemment au but. A la 24e minute, Cervato a ouvert le score en transformant un coup franc. Cinq minutes plus tard, l'Italo-argentin Ricagno marquait un superbe 2e but sous les applaudissements que vous devinez sans doute ! Sur le score de 2 à 0, survenait la pause qui permettait tous les espoirs aux Italiens, les Tchèques ayant manifesté une certaine impuissance à percer l'excellente défense des « Azzuri ».

Après le repos, l'Italie attaque résolument et l'ailier Fragnani fut fauché dans la surface de réparation. Le pénalty qui en résulta fut transformé par Pandolfini. Dès lors, le score ne fut plus modifié et les Transalpins remportèrent une confortable victoire après avoir produit une excellente impression tant par leur technique que par leur dynamisme.

NOUVEAU MATCH NUL A MONTHEY

Monthey-Forward 1-1

Les équipes jouent dans la formation suivante :

Monthey : Chervaz ; Coppex, Rippa ; Meynet, Gianinetti, Gély ; Défago, Ondario, Anker, Veuthey, Bandi.

Forward : Ilten ; Roth, Desplands ; Fath, Forti, Schaer ; Gélin, Alder, Vuagnaux, Cleusix, Buchner.

Arbitrage : M. Mouche, Genève : bon.

Sur un terrain en excellent état et sous un ciel dans lequel brille un soleil pâlot, les équipes entreprennent le second tour.

Le public peut être évalué à 1500 personnes.

Après deux brillants matches nuls contre Sion et Vevey, l'équipe montheysanne va-t-elle gagner les deux points ? Son début de la première mi-temps permet tous les espoirs. En effet, les rouge et noir se font immédiatement pressants et des attaques bien menées mettent les buts du gardien de Forward en danger. A la 17e minute, ce dernier doit sauver son camp par un renvoi des pieds et s'est corner.

Mais il faut compter avec l'équipe de Forward dont les « vieux chevronnés » qui composent cette formation enrayant avec succès l'élan des avants de Monthey. Par son jeu plus précis, cette équipe homogène, dans laquelle il n'y a que très peu de points faibles, réussit à la 22e minute le premier but par Vuagnaux qui a bien repris une balle plongeante. Peu après, Bandi manque de peu l'égalisation d'un shott que doit encore renvoyer du pied l'excellent Ilten.

Les Montheysans dominent et par deux fois le gardien de Forward est sérieusement alerté, mais rien ne passe. La pression montheysanne continue, mais, voulant à tout prix percer par le centre, ses avants se brisent littéralement sur une défense qui ne s'en laisse pas compter. Et c'est sur un magnifique coup de tête de Anker qu'arrête magistralement Ilten que prend fin cette première mi-temps durant laquelle Monthey a dominé, mais dont les attaques menées avec trop d'imprécision dans les passes a facilité la tâche de Forward.

La seconde mi-temps voit les rouge et noir continuer leur pression ; mais on n'a pas remédié au défaut constaté dans la première partie du match. Anker est très bien marqué et l'on persiste à vouloir jouer sur le centre tout en shootant de trop loin, à l'occasion, sur un gardien en brillante forme.

Les Vaudois commettent alors une lourde faute : devant les attaques incessantes des Montheysans, mais qu'ils avaient facilement brisées jusqu'ici, jouent la défensive déjà dès la 61e minute. Cela amènera l'égalisation quelques minutes plus tard par Bandi qui a bien suivi alors qu'Ilten était mal sorti.

Dès lors, Monthey retrouve sa fougue et assiège les buts de Forward. Mais ce sera de courte durée et la défense très sûre endigue ce flot et encore une fois rien ne passe. Au contraire, les Vaudois sentant qu'ils peuvent battre Monthey,, auquel il faut reconnaître que rien ne réussit ce jour, pressent à leur tour et Chervaz doit parer quelques tirs dangereux. Et c'est la fin de cette partie qui voit Monthey inscrire un nouveau match nul à son actif.

L'entrain des dimanches précédents semble avoir fait défaut chez les rouge et noir et ainsi, leur jeu qui trouve son efficacité dans la rapidité, la fougue, n'a pas pu être très actif. G.

Sion

Un très beau match

Une fois de plus, le soleil luisait bien haut lorsque les équipes firent leur entrée sur le terrain (très glissant) dans la formation suivante :

Sion : Panchard ; Lietti, Héritier, Genevaz ; Gillioz, Barberis ; Siggen, Mathey, Humbert, Rossetti, Balma.

Vevey : Cerutti ; Bernasconi, Furrer ; Bossahrt, Hass, Schaffner ; Viret, Bertogliati, Thentorey, Alivarondi, Yenni.

Arbitre : M. Fluckiger (Genève).

A Sion, nous notons la rentrée de Humbert, tandis que Vevey remplace Mischler (blessé) par Schaffner.

Après quelques descentes rapides de part et d'autre, les joueurs — visiblement nerveux — s'observent en se marquant sévèrement. L'enjeu de la partie est important : le vainqueur gardera contact avec les équipes de tête, Sion étant favorisé par un point d'avance sur son adversaire du jour.

Au cours de la première mi-temps surtout, Panchard accomplit des prodiges et évite certainement à son équipe une défaite plus cuisante, car celle-ci est tout ce qu'il y a de plus honorable. En effet, face à un Vevey en pleine possession de ses moyens, Sion, dont la défense devient un dangereux point faible, a fait tout ce qu'il a pu. Le premier quart d'heure de la seconde mi-temps fut pourtant tout à son savantage. Les deux buts marqués par Balma à la 1re minute et à la 17e minute stimulèrent ses camarades, mais pas assez pour tenir jusqu'au bout.

Vevey menait par un but à zéro au repos, but obtenu d'une manière discutable par Yenni à la 28e minute. Ensuite, après aoir laissé passé l'orage sédunois, dont nous narlons plus haut, les visiteurs égalisèrent par Tenthorey à la 22e minute et prirent l'avantage par Viret à la 33e minute. Malgré les efforts désespérés des joueurs locaux, la victoire n'échappa pas aux Veveysans. Elle est amplement méritée.

Le Vevey-Sports constitue un tout très homogène. Ses hommes disputent la balle avec ardeur et la manient d'excellente façon. Nous avons spécialement admiré Bernasconi et Furrer, en défense, et Viret, Tenthorey et Yenni, en attaque. Certains éléments jouent sèchement tout en restant corrects.

Le soir, les joueurs sédunois ont été conviés à un banquet, qui leur marquait la reconnaissance de leurs dirigeants, pour tous les efforts fournis au cours de cette saison. Aimablement invité, nous y avons assisté avec plaisir, ce dont nous remercions le Comité, avec lequel nous entretenons de très bonnes relations. Empé.

Deux mi-temps bien différentes...

St-Maurice I-Vouvry I 4-1 (1-1)

—o—

En venant à St-Maufice, l'équipe de Vouvry ne se faisait guère d'illusions. Toutefois, les visiteurs avaient juré de vendre chèrement leur peau et ma foi, il faut reconnaître qu'ils ont tenu parole malgré le score enregistré.

Venu avec sa meilleure équipe, Vouvry partit en campagne dès le coup d'envoi donné par M. Schuttel, qui se montra particulièrement sévère et intraitable dans ses décisions. Les Agaunois furent surpris par la cadence extraordinairement rapide du jeu et cela d'autant plus qu'ils abordèrent la partie avec un visible excès de confiance. S'alignant sans Rappaz et Mottiez, ils cafouillèrent désespérément durant cette première mi-temps au grand dam de leurs supporters qui ne connaissaient pas là la brillante équipe du dimanche précédent ! Ce qui devait arriver arriva donc ! A la 9e minute, Vouvry ouvrit le score très facilement et le plus naturellement du monde ; la réaction agaunoise fut immédiate et à la 13e minute, Posse égalisait sur une habile passe de Gauthey. L'égalisation rétablie, on retomba dans la même létargie et ce fut Vouvry qui amorça les attaques dangereuses jusqu'au repos. Il fallut toute la vigilance de la défense et du bon Jordan, en particulier, pour parer avec succès tous les essais adverses.

Semoncés aux vestiaires, les Agaunois commencèrent la deuxième mi-temps avec un tout autre esprit. Le jeu s'améliora considérablement et Vouvry dut se résoudre à la défensive ne laissant plus que trois hommes en pointe. A la 15e minute, Gauthey prit une balle haute sous le nez du gardien et la rabattit au centre ; survenant en trombe, Lanzi reprit le ballon et le suivit dans les filets ! Les visiteurs tentèrent de réagir, mais en vain, car St-Maurice garda le contrôle des opérations ; il fallut attendre, néanmoins, la 30e minute pour le troisième but que réalisa l'ailier Posse, exploitant au mieux une passe en profondeur de Lanzi. Le gardien des visiteurs eut l'occasion ensuite de s'illustrer à maintes reprises, mais à la 40e minute, il hésita une seconde pour sortir de ses buts afin de s'emparer d'une balle haute ; Lanzi, subtilement, intercepta le ballon et le glissa dans les filets à la manière de Passello ! La fin survint sur ce score de 4 buts à 1, somme toute très honorable pour Vouvry, qui se défendit avec brio jusqu'à l'ultime minute.

Victoire méritée des Agaunois, qui eurent toutefois le tort de prendre la partie à la légère, ne croyant faire qu'une bouchée des visiteurs. Après la pause, St-Maurice dut utiliser tous ses moyens pour venir à bout de la tenace défense adverse où Carraux fit une belle partie. Vouvry possède quelques éléments de valeur qui ressortent du lot ; l'ensemble est d'une honnête moyenne et gagnerait évidemment à pratiquer un jeu moins aérien. Relevons que la partie fut jouée sèchement, mais correctement de part et d'autre. E. U.

HOCKEY SUR GLACE
A AMBRI LA COUPE DE LAUSANNE

Comme nous l'avions prévu, la venue des Tessinois d'Ambri-Piota avait soulevé un énorme intérêt auprès des sportifs lausannois ; le team d'outre-Gothard, nouveau venu en Ligue A, a fait sensation par la qualité de son jeu. Samedi soir, les Tessinois ont écrasé Lausanne par le score étonnant de 14 buts à 2 ; de leur côté, les Young Sprinters battaient Milan Inter par 4 buts à 2 et de ce fait se trouvajent qualifiés pour la finale de dimanche après-midi Ambri-Piotta et Young Sprinters. Cette finale fut disputée à toute allure et fit vibrer le public qui avait adopté les Tessinois en raison de leur fair play, de leur dynamisme et de l'extraordinaire rapidité de leur jeu. Après une partie remarquable et déchaînant l'enthousiasme, Ambri-Piota triompha des Young Sprinters par 5 buts à 2, remportant du même coup la Coupe de Lausanne. C'est là un succès prometteur pour le benjamin de la Ligue qui en fera souffrir d'autres, lorsqu'il s'agira pour ceux-ci d'aller lui rendre vivite. Pour la 3e place, Milan battit Lausanne par 17 buts à 2. Les Lausannois, brillants contre Davos 8 jours auparavant, n'ont pas renouvelé leurs prestations, étant dans l'ensemble d'une grande faiblesse. Ils auront de la peine à se tirer d'affaire s'ils ne s'améliorent pas. Pour le championnat, Arosa a battu Grasshoppers qui passait pour la meilleure équipe suisse actuelle. Les Grisons sont toujours là et malgré le manque de glace chez eux ont remporté au-dehors 5 pts en 3 matches. Une fois de plus, ils seront les favoris du championnat. E. U.

Chefs éclaireurs et cheftaines louveteaux

Cours de perfectionnement

—o—

C'est samedi 5 décembre et dimanche 6 qu'a eu lieu à Sion le cours de perfectionnement pour chefs éclaireurs et cheftaines. A 20 h., M. Claret, professeur à l'école normale des garçons donne une conférence avec cours pratiques sur la manière de confectionner divers objets et jouets pour Noël. C'est avec beaucoup de compétence que M. Claret réussit à passionner son auditoire composé de plus de 60 jeunes.

Après cette conférence, chacun fut content de regagner son logis d'un soir mis gracieusement à disposition par le service cantonal de la formation professionnelle.

Le dimanche, après la messe, qui eut lieu à la chapelle de l'école normale des garçons, les patrouilles se formèrent (chaque chef de troupe et ses adjoints formant une patrouille) pour prendre part au grand concours organisé de main de maître par le commissaire cantonal, Rémy Zuchuat, instituteur à Sion. En voici le thème principal :

« Notre pays a été attaqué par X.

Notre armée, après quelques semaines de durs combats dans le Plateau s'est retirée et tient les positions préparées à cet effet dans le réduit. Ne pauvant forcer le défilé de St-Maurice l'ennemi a envoyé des troupes aéroportées qui ont réussi à s'emparer de la ville de Sion.

La ville est coupée de toute communication avec l'extérieur. Mais la résistance s'est immédiatement organisée, sous les ordres de l'ancien commandant de place.

Le commandant de la résistance a immédiatement utilisé des patrouilles d'éclaireurs pour différentes missions, comme l'avait fait autrefois Baden-Powell lors de son fameux siège de Mafeking. Vous allez donc jouer dans cette course quelques-unes des innombrables missions que pourrait recevoir une patrouille dans une telle situation.

Les tâches vous seront données de manière diverse. Soyez attentifs, écoutez bien, ne craignez pas de prendre des notes et de demander la répétition d'un ordre si vous ne l'avez pas compris. »

Il serait trop long d'entrer dans les détails de ce concours qui fut une vraie réussite. Tout ce qu'un éclaireur doit savoir était utiliséé : morse, signes de piste, premiers secours à donner aux blessés, évaluation des distances, lecture d'une carte géographique, lecture de messages chiffrés, etc., etc. le tout demandant un esprit d'observation exceptionnel. Toutes les patrouilles arrivèrent au but. Chacun était content mais vraiment fatigué car un jeu de cette envergure demande une endurance considérable. Après le dîner auquel nos éclaireurs firent honneur et servi à l'école primaire des garçons, M. l'aumônier cantonal, Léonce Bender, Rd curé de Montana, parla à ses chefs du rayonnement de la troupe dans la paroisse et du rayonnement de la foi chez l'enfant.

Après les résultats du concours, où la troupe St-Michel de Sion sortit première, et les dernières directives du chef cantonal, tout le monde rentra à la maison heureux de ces trop courtes journées.

Notons encore le dévouement de nos cheftaines qui toutes avaient une mission à remplir dans les 10 postes échelonnés le long du concours et de leur commissaire cantonale, Mlle Mimi Germanier.

Remercions nos dirigeants du scoutisme en Valais pour l'esprit qu'ils inculquent à nos enfants, esprit de solidarité, d'observation, de courage et de persévérance, le tout trempé dans la foi, la franchise et l'abnégation.

Chaque vin a son caractère

MAS FARRÉ A BON CARACTERE

et il ne coûte que Fr. 1.80 net le litre

AVIS
COMMUNE DE ST-MAURICE

Les commerçants de la localité sont informés qu'ils peuvent exceptionnellement laisser leurs magasins ouverts jusqu'à 19 heures, (au lieu de 17 h. 30), les samedis et veilles de fêtes, dès ce jour au 6 janvier 1954.

St-Maurice, le 12 décembre 1953.

Administration communale.

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

Super M Technique
PHILIPS

C'est l'utilisation rationnelle de nouveaux matériaux magnétiques dont le Ferroxcube qui permet d'améliorer de façon remarquable la puissance et la sonorité des appareils de radio

- **Meilleure réception sur ondes longues, moyennes et courtes** avec les nouvelles bobines Ferroxcube
- **Réception remarquable des ondes ultra-courtes** avec le nouveau montage ratio-détecteur
- **Moins de parasites** avec le Ferrocepteur, nouvelle antenne incorporée dans l'appareil
- **Excellente sonorité** avec les nouveaux haut-parleurs « Bicône »

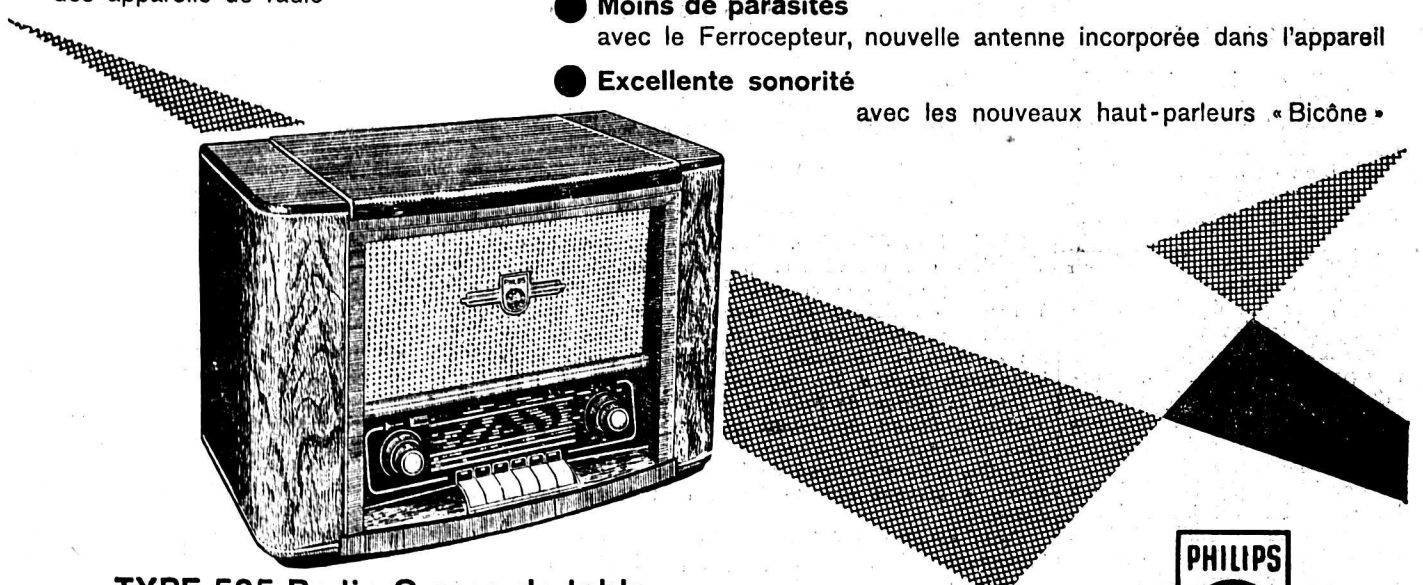

TYPE 525 Radio-Gramo de table
Prix: Fr. 695.-
(+ Fr. 33.40 taxe de luxe)

PHILIPS

RENSEIGNEMENTS ET DÉMONSTRATIONS AUPRÈS DE TOUS LES MARCHANDS DE RADIO

Robert Peiry ST - MAURICE Tél. 3.62.36 — SERVICE PHILIPS — **Ch. Carlen** SIERRE Tél. 5.10.02

Facilités de paiement — Reprises aux meilleures conditions

HERMES 2000
« PLAISIR D'ÉCRIRE »

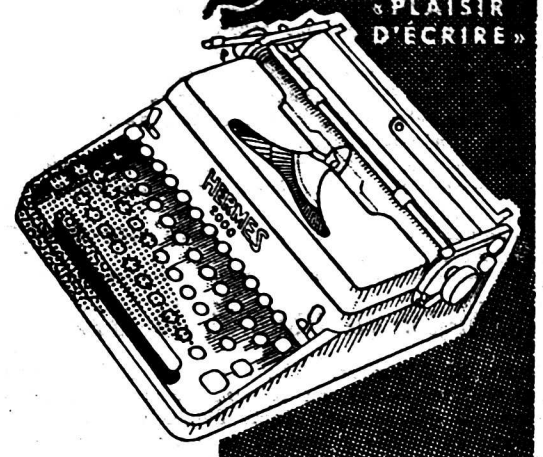

Aussi maniable qu'une portative — aussi précise qu'une grosse machine de bureau, la « 2000 » vous assure un courrier impeccable.

OFFICE MODERNE • SION
OLIVIER-ELSIG

Paysans, agriculteurs !

Pour actionner toutes vos machines agricoles ou pour le montage d'un châssis motorisé, demandé le célèbre moteur stationnaire

JAP

Puissance de 3, 5, 7, 9, 11, et 16 CV, benzine ou benzine-pétrole, avec 1 ou 2 cylindres.
Distributeur pour le Valais :
Charles BONVIN - Chermignon (Vs)
Machines agricoles

A QUI LA DINDE !

Afin d'arriver au montant requis pour l'obtention d'une DINDE GRATUITE, groupez vos achats, ou bien venez avec un parent, un ami, une connaissance et vous ferez la meilleure affaire possible. (montant de l'achat indiqué dans la vitrine exposition).

P.-M. Giroud confection
Magasin Bagutti Sport
Martigny-Ville

Maçons

sont cherchés pour travaux à Lausanne et Morges.
S'adresser : **Pellegrino Frères, entrep. à Morges, tél. 7 23 29.**

La Manufacture d'Horlogerie LE COULTRE & Cie, LE SENTIER, engagerait pour entrée immédiate ou époque à convenir

Ouvrières adroites

ayant bonne vue, capables d'être adaptées à des travaux délicats.

Jeunes filles

ayant belle écriture et sachant bien compter, comme manutentionnaires dans services de fabrication.
Engagements temporaires exclus.
Adresser offres avec certificats et références.

BENJAMIN VALLOTTON

Ferme à vendre

ROMAN 40

« Turbin à volonté. Ça gaze ! Vendu hier une redingue à un chef de tribu. Vous vous rendez compte ? Affection aux deux de Prabioz, un régiment de bécots à Germaine. On y pense tout le temps. »

Le dimanche après-midi, Eugénie répond. Après quelques mots sur Louis, l'état des cultures, Germaine entre en scène :

« Toujours gentille, prête à rire. Un plaisir de s'occuper de cette gosse. Hier, elle a donné le tour de la table. Elle n'est tombée qu'une fois, a fait poum ! et s'est remise droite. Elle vide les biberons à grande vitesse, dort comme un charme, à côté de mon lit. Elle amène dix kilos sur la balance. Tu vois si ça va. Elle te ressemble de plus en plus. Chaque jour je lui montre ta photographie. Elle l'embrasse. On est des amies, les deux. Tu peux être tranquille. Je ne la quitte pas de l'œil et du cœur. Louis la gâtionne presque trop. Il lui arrive de la tenir un quart d'heure dans ses bras à lâcher pour l'amuser, par petits coups, la fumée de sa cigarette. Ils rient comme des bossus, aussi gosses d'un que l'autre. »

Peu à peu on se fait à cette idée que Berthe et son mari sont à Dakar. Les lettres qu'on échange valent une présence, peut-être même davantage. Quand on se voit chaque jour on ne se croit pas obligé de montrer ses sentiments. Dans les lettres, alors qu'on se sait à six mille kilomètres les uns des autres, c'est différent. Et puis Germaine a deux mamans, maintenant, une à Dakar, l'autre à Prabioz. Grâce à elle, mère et fille n'ont jamais été plus en confiance. Bientôt, à ce nom, Dakar, Eugénie donne une inflexion amicale. Dakar !

XIV

Louis trouve l'âme sœur

Depuis peu, Louis prend des airs rêveurs. Sans dire mot, il reste assis dans un coin de la cuisine à caresser les chats. Si sa mère lui demande : « A quoi penses-tu ?... » il ne répond rien ou, si cette question l'agace : « A la lune ! »

Eugénie tâte le terrain avec prudence.

— La dernière lettre de Dakar est encourageante. Ces deux, ils sont heureux d'être ensemble. Ils savent le dire. Et toi ? Tu veux toujours te marier à trente ans ?

— Peut-être avant. Peut-être à quarante. Peut-être pas du tout.

Il dit ça gentiment, avec un rire énigmatique. Eugénie pense : « Il cache quelque chose. Pas du vilain, j'espère ». Et quand il se souhaitent la bonne nuit :

— Pour une fois, viens m'embrasser. C'est des choses qu'on ne regrette pas.

Louis, ce qui ne lui est pas arrivé depuis la mort du père, embrasse Eugénie en faisant des petites manières pour mènager sa dignité.

...Se lèvent les douces journées de fin septembre, parfumées par les derniers regains, éclairés par les feuillages rouillés. On a lâché les vaches sur le grand pré où ça repousse déjà. Assis, le dos appuyé au tronc du gros poirier, le Tordu surveille le troupeau en jouant de sa musique dont les notes sautillent dans le chant des clochettes.

C'est par un de ces samedis d'automne que Mlle Motteix révèle le secret de Louis.

— Bonnes nouvelles de Dakar ?... Tant mieux. Tu dois te sentir bien seule depuis ce départ ?

— Oui et non. Germaine grandit, devient presque quelqu'un. Quant à Louis, il n'a jamais été aussi brave. Pas qu'il soit très causant, même le contraire. Mais il n'a pas l'air mécontent.

— Ecoute, Eugénie. Puisque tu me mets plus ou moins sur le sujet, j'ai l'impression qu'il mitonne quelque chose. Dimanche, sur le chemin de Prévert, il se promenait à bras. Il y a bien des manières de se promener à bras. Il y en a une qui ne trompe pas.

— A bras ? Avec qui ?

— Avec Jeanne Marendaz.

— Elle n'est pas du village ?

— Non. Elle demeure à Rindaz, où son père est syndic. Mais elle a un oncle et une tante au village, les Jules Badoud, et elle y vient souvent à bicyclettes le dimanche après-midi.

— Pour danser ?

— Qu'elle tourne à l'occasion, peut-être bien. Mais je n'en sais rien. Pour autant que je suis renseignée cette Jeanne ne fait pas causer d'elle. Quand je l'ai vue, dimanche, avec Louis, donc, de ma fenêtre, pensant à toi, je l'ai bien examinée. Belle plante, bonne façon, pas trace de badigeon sur le visage. Rien que du matériel. Elle m'a plu énormément.

— Une amourette n'est pas l'amour.

— Je te demande bien pardon. Pensant à toi, toujours, sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, j'ai eu l'occasion d'en toucher un mot à Mme Jules Badoud. Elle ne m'a pas caché que ce n'est pas pour rien que, ces derniers temps, sa nièce

(A suivre).

St-Maurice

Un motocycliste grièvement blessé

— Inf. spéc. — Samedi, vers 18 h., des passants trouvèrent gisant grièvement blessé sur la route cantonale peu après le passage sous-voies des Palluds, un motocycliste, près de son véhicule.

Il s'agit de M. Pierre Delacoste, imprimeur à Monthey, qui a été immédiatement transporté par les soins de l'ambulance du garage Abbet, de St-Maurice, à la clinique St-Amé.

Le malheureux souffre probablement d'une fracture du crâne et son état inspire de vives inquiétudes.

Un enquête est ouverte pour connaître les causes de ce grave accident.

La politique du général de Gaulle

PARIS, 13 décembre. (AFP.) — Devant les délégués départementaux du Rassemblement du peuple français qui se sont réunis dimanche à Paris, le général de Gaulle a marqué avec vigueur sa volonté de poursuivre la lutte contre le régime et pour l'indépendance nationale.

Le général aurait exprimé sa résolution de payer de sa personne pour que le pays ne continue pas d'aller à la dérive et il a donné aux cadres du mouvement les directives suivantes :

1. Lutte pour l'indépendance nationale et notemment, sur le plan, intensification de la campagne contre la communanuté européenne de défense.

2. Lutte pour promouvoir une véritable révolution sociale.

3. Lutte contre le régime en vue d'obtenir une réforme profonde.

La course à l'Elysée

Un nouveau candidat

ANGOULEME, 13 décembre. — (Ag AFP) Tout individu ayant un bagage intellectuel supérieur à celui exigé pour le certificat d'études primaires devrait être déclaré inéligible à la représentation nationale. Une telle méthode présenterait l'avantage incontestable d'éliminer les hommes trop intelligents qui sont en général incapables d'équilibrer un budget.

Voilà ce que propose notamment un représentant de commerce d'Angoulême, M. Georges Guérin, âgé de 51 ans, qui vient de poser sa candidature à la présidence de la République.

M. Guérin suggère, en outre, que toute place de fonctionnaires vacantes ou à créer, devrait être mise en adjudication, ce qui, estime-t-il, permettrait à l'Etat de réduire ses dépenses de personnel, et par voie de conséquence, le montant des impôts.

M. QUEUILLE FAIT LA « PETITE BOUCHE »

PARIS, 13 décembre. — (Ag AFP) — Un fait nouveau s'est produit dimanche dans la campagne pour l'élection présidentielle qui se présentait jusqu'ici sous un jour assez confus.

M. Henri Queuille, que l'on considérait généralement comme un candidat particulièrement désigné pour sa longue expérience du pouvoir, par le fait qu'il avait présidé des gouvernements d'union, par le fait aussi que sa candidature avait déjà été envisagée en 1939, a fait savoir qu'il ne serait pas candidat.

Il a ajouté toutefois qu'il accepterait de laisser poser sa candidature si les partis républicains faisait appel à lui comme arbitre.

Dans les milieux politiques, on estime généralement que cette déclaration a un sens fort clair. L'ancien président du Conseil ne sera pas candidat au premier tour, mais il le sera probablement à l'un des tours suivants et avec des chances sérieuses, des chances accrues en tout cas par la position qu'il vient de prendre.

†

Madame **Gustave BUSSIEN**, au Bouveret ;
Monsieur et Madame **René BUSSIEN-STEINER** et leurs fils **Roland** et **Charly**, au Bouveret ;
Madame Veuve **André BUSSIEN-LAEDERACH** et ses enfants **Françoise** et **Gilles**, à Veytaux ;
La famille **Albert NICOULAZ**, à Montreux ;
La famille **François NICOULAZ**, à Montreux ;
les familles parentes alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gustave BUSSIEN

Industriel

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, dans sa 76e année, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Bouveret le mardi 15 décembre 1953, à 10 heures.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Port-Valais.

Selon le désir du défunt la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Heureux l'homme qui place sa confiance en l'Eternel »

†

La **Société de Gymnastique « L'Avenir » de Vouvry** a le regret de faire part du décès de son cher président,

Monsieur

Jean-Jacques FIERZ

Membre honoraire

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry le mercredi 16 décembre 1953, à 10 h. 30.

Dernière Heure

LA « LACRYMATION » DE SYRACUSE SE CONFIRMERAIT

PALERME, 13 décembre. (AFP.) — Les évêques de Sicile ont confirmé le miracle de la Madone de Syracuse. A ce sujet, l'Episcopat a fait publier le communiqué suivant : « Les évêques de Sicile lors de leur réunion annuelle à Bagheria (Palerme), ont entendu le long exposé de Mgr Ettore Baranzini, archevêque de Syracuse, au sujet de la « lacrymation » de l'image du cœur immaculé de Marie, survenue les 30 et 31 août et le 1er septembre de cette année à Syracuse, et après avoir examiné attentivement les témoignages et les documents originaux, ont conclu à l'unanimité que l'on ne peut mettre en doute la réalité de la « lacrymation ». Les évêques font des vœux pour qu'une telle manifestation de la Mère céleste invite tout le monde à une plus vive dévotion envers le cœur immaculé de Marie, et souhaitent que soit rapidement construit un sanctuaire en souvenir du prodige ».

TUE PAR LE TRAIN

ORON, 13 décembre. (Ag.) — M. Joseph Rossier, 50 ans, habitant Chapelle sur Moudon, qui traversait la voie CFF à un passage à niveau, près d'Oron, a été atteint par le train direct qui arrive à Lausanne à 11 h. 11 et tué sur le coup. M. Rossier était sourd et d'autre part, le brouillard gênait la visibilité.

APRES LA VICTOIRE FEDERALISTE DU 6 DECEMBRE

Rancœur socialiste

ZURICH, 13 décembre. — (Ag) — Le comité central du parti socialiste suisse a siégé le 13 décembre 1953 à Zurich sous la présidence du conseiller national Walter Bringolf. Le conseiller fédéral Max Weber était présent.

Il a voté par 62 voix contre 1 la résolution suivante :

1. Le comité central regrette que le projet de réorganisation des finances fédérales ait été rejeté le 6 décembre 1953. Le projet était le résultat d'une entente entre les partis politiques reprsentés jusqu'ici au Conseil fédéral. Bien qu'il n'ait pas tenu compte de toutes les revendications que les socialistes avaient proposées, il avait recueilli leur entier appui.

2. Le comité central considère que les milieux bourgeois de l'industrie, de la finance, du commerce et des arts et métiers qui, par pur égoïsme résistent à toute imposition équitable des gros revenus, sont les principaux responsables de ce rejet. Des bureaux anonymes financés par le commerce et l'industrie et des comités d'action en désagrégeant les partis bourgeois et en égarant sciemment l'opinion publique, ont de nouveau fortement nui à l'institution de la démocratie référendaire. (? Réd.)

3. Le comité central considère que la démission du conseiller fédéral Max Weber est juste. Il exprime sa vive reconnaissance au conseiller fédéral Max Weber pour le travail exemplaire et dévoué qu'il a accompl au service du mouvement ouvrier et du pays.

4. Le comité central décide de renoncer dans les circonstances actuelles à une représentation du parti socialiste suisse au Conseil fédéral.

5. La renonciation du parti socialiste suisse à sa représentation au Conseil fédéral ne modifie pas fondamentalement son attitude à l'égard de la politique intérieure et extérieure de notre pays. Le parti socialiste poursuivra avec fermeté sa lutte pour l'élargissement de notre démocratie guidé par les intérêts économiques, sociaux, culturels et politiques de tout le peuple travailleur.

6. Le parti socialiste suisse et son groupe à l'Assemblée fédérale combattront énergiquement toute aggravation du régime financier actuellement en vigueur (régime provisoire). Une aggravation des charges fiscales des ouvriers et des employés en particulier, par l'augmentation des impôts de consommation serait inadmissible. Le parti socialiste n'acceptera aucune réforme des finances fédérales qui n'impliquerait pas un impôt fédéral direct frappant équitablement la propriété et les gros revenus.

7. L'actuelle décision du comité central fait un devoir à tous les membres du parti à la ville comme à la campagne d'augmenter leur activité et d'agir avec le plus d'énergie. Le parti socialiste est le parti du peuple qui travaille (? Réd.) c'est pourquoi, il appelle tous les travailleurs à mener avec lui la lutte pour épurer la vie politique et réaliser la justice sociale dans la liberté et la démocratie.

Emeute à Damas

DAMAS, 13 décembre. — (A AFP) — Les étudiants de Damas se sont livrés toute la matinée à de violentes manifestations. Retranchés derrière les grilles de l'Université, ils ont accueilli à coup de pierres les policiers uniquement armés de cannes de jonc, qui ont dû faire usage de gaz lacrymogènes. L'effervescence est limitée aux environs immédiats de l'Université et un calme absolu règne dans le reste de la ville.

A la suite de ces incidents, les cours ont été suspendus aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre dans toutes les facultés de l'Université syrienne.

dans un appel radiodiffusé, le ministre de l'instruction publique après avoirc ondamné les agissements des éléments subversifs qui ont incité les étudiants à manifester sous un prétexte inventé de toute pièce « a exhorté ces derniers a déjouer les manœuvres de ces éléments » pour faciliter la reprise des cours.

LA GREVE DES CHEMINOTS EN GRANDE-BRETAGNE

LIVERPOOL, 13 décembre. — (Ag AFP) — Au cours d'une réunion qui s'est tenue aujourd'hui à Liverpool, six cents délégués représentant les quinze mille cheminots du bassin de la Mersey ont décidé de répondre à l'appel lancé par le syndicat national des employés des chemins de fer et de se mettre en grève à partir du dimanche 20 décembre à minuit.

Une nouvelle réunion a été prévue pour dimanche prochain avant le déclenchement de l'arrêt du travail.

INCENDIE D'UNE FERME

WAEDENSWIL, 13 décembre. (Ag.) — Un incendie a détruit de nuit à Huetten la ferme de M. Otto Hauser, chef de section. Les locataires ont pu se sauver et le bétail a été mis en sûreté. Une grande partie des outils aratoires et des machines ont été détruits. Les dégâts sont évalués à 100,000 francs.

En Indochine

Offensive des Vietminh

SAIGON 13 décembre. (AFP.) — Les troupes du Vietminh ont enlevé aux partisans Hoa-Hoa, une série de postes que ceux-ci détenaient à 150 km. à l'ouest de Saigon leur occasionnant des pertes sensibles et récupérant leur armement. Dans ce même secteur, le Vietminh a attaqué un poste assez important, mais a été repoussé.

Dans la région de Sadec, à 120 km. de Saigon, le Vietminh faisait également preuve d'activité enlevant une tour de défense.

Enfin, à l'extrême-sud de la Cochinchine, le Vietminh, a attaqué simultanément sept tours d'autodéfense.

Cette attaque a été repoussée par une prompte intervention de renforts appuyés par l'aviation et l'artillerie.

CONDAMNATIONS

Lésions corporelles

YVERDON, 13 décembre. (Ag.) — Le tribunal de police d'Yverdon a condamné un domestique de campagne qui, le 6 décembre 1952, pour des raisons inexpliquées, asséna un coup de marteau sur la tête de son employeur, M. Constant Burdet, 68 ans, fermier à Ursins, puis tenta de se donner la mort en absorbant de la mort aux rats. L'agresseur a été condamné à 18 mois de prison, moins 370 jours de préventive et aux frais en allouant ses conclusions civiles à M. Burdet, par 1540 fr. Il a ordonné la suspension de la peine et l'internement du condamné dans un hôpital psychiatrique, pour y recevoir les soins nécessités par son état.

Par imprudence

ST-GALL, 13 décembre. (Ag.) — Le Tribunal cantonal de St-Gall a jugé en appel un conducteur de camion de Stans. Il l'a condamné pour homicide par imprudence et lésions corporelles, à trois mois de prison, avec sursis pendant deux ans, et à une amende de 30 fr. Débouchant d'un pont dans la commune de St-Gallenkapell, près d'Uznach, le chauffeur avait coupé fortement le virage, de sorte que le motocycliste Paul Froidevaux, de Bienne, qui survenait en sens inverse, à grande vitesse, se trouva pris au dépourvu et se lança contre la barrière de fer, se tuant sur le coup. Sa compagne fut grièvement blessée.

A Panmunjom

Rupture tyrannique ?

TOKIO, 13 décembre. (Reuter). — Radio-Pyongyang a déclaré dimanche que M. Arthur Dean, négociateur des Etats-Unis et principal délégué des alliés aux pourparlers de Panmunjom pour préparer la conférence politique sur la Corée, avait rompu « tyranniquement » les pourparlers avec les délégués communistes. La manière d'agir de M. Dean vise à créer des tensions internationales et à empêcher une solution pacifique du problème coréen, ajoute Radio-Pyongyang.

Au procès Mossadegh

Transfert

TEHERAN, 13 décembre. (AFP.) — M. Mossadegh a été transféré samedi de Sultannatabad au cercle des officiers de Gars, dans la banlieue proche de la capitale. La salle dans laquelle se déroulera le procès à partir de dimanche après-midi est à la fois plus vaste et plus aisée à chauffer.

En Sardaigne SAUVAGE AGRESSION

SASSARI, 13 deécembre. (AFP.) — Les actes de banditisme se poursuivent en Sardaigne : dans la partie sud de l'Ile, un riche propriétaire a été enlevé et sauvagement assassiné. On ignore encore les motifs de ce meurtre.

Dans le centre de l'île, près de Noro, les carabiniers poursuivent une vaste opération commencée il y plusieurs jours afin de nettoyer la région des bandits qui tenaient le maquis depuis des années. C'est le meurtre de l'ingénieur David Capra, il y a une quinzaine de jours, qui avait soulevé l'émotion publique. Depuis, une trentaine de bandits ont été arrêtés sans que le plus célèbre d'entre eux, Tanteddu, ait pu être retrouvé.

En Corée

Déclaration de M. Dean

SEOUL, 13 décembre. (AFP.) — Dans une déclaration officielle communiquée ce soir à la presse, l'ambassadeur Arthur Dean dit notamment : « Nous désirons toujours qu'ait lieu prochainement la réunion de la conférence politique, dans l'esprit de la proposition du 8 décembre (connue sous le nom de « proposition finale »).

Nous sommes tous prêts à reprendre les conversations, si les communistes consentent à rayer leurs accusations des minutes sur lesquelles elles figurent, ou à procéder à toute autre forme adéquate de rétractations, et, d'autre part, ils manifestent d'une façon quelconque qu'ils sont prêts à discuter raisonnablement de l'organisation de cette conférence. »

Expliquant une fois de plus sa position, M. Dean a poursuivi : « Que la conférence politique se réunisse ou non, les dates définitivement fixées pour la remise en liberté des prisonniers, ainsi qu'il est exposé au paragraphe onze de l'accord sur les « explications » ne sauraient en être affectées. Les prisonniers qui n'auront pas exercé leur droit au rapatriement recouvreront le staut civil le 22 janvier 1954. A ce moment, et durant une période de trente jours, ceux qui manifesteront le désir de se rendre dans des pays neutres recevront l'aide de la commission neutre de rapatriement et de la Croix-Rouge indienne. Le 22 février, les opérations concernant les prisonniers auront donc pris fin ».

« Si la conférence politique, continue M. Dean, se réunissait le 22 décembre, elle ne pourrait envisager la question des prisonniers non-rapatriés que jusqu'au 22 janvier, et pas au delà. Les communistes répètent avec insistance que la conférence devra se préoccuper de cette question, quelle que soit la date à laquelle elle se réunira. C'est ce à quoi nous ne pouvons souscrire ».

UN ARTICLE DE M. CLEMENT ATTLLEE

NEW-YORK, 13 décembre. (Reuter). — L'organe « Foreign Affairs » publie un article du chef du parti travailliste britannique, M. Clément Attlee, lequel déclare que les Anglais étaient inquiets de la puissance évidente du sénateur Mc Carthy et des gens qui appuient les idées du sénateur. « Bien que nous remplissions rigoureusement les conditions fixées par les Nations Unies et qui se rapportent aux livraisons de munitions à la Chine, on nous reproche notre commerce de marchandises qui n'ont aucune importance stratégique. Le Japon et d'autres pays pratiquent le commerce avec la Chine, sans qu'on leur en tienne rigueur ». Selon Attlee, le danger réside dans le fait que les Américains protègent « des réactionnaires » tels que Tchiang Kai Chek et le général Franco.

En ce qui concerne le siège revendiqué par la Chine communiste au Conseil de sécurité, M. Attlee écrit : « Si la Chine avait obtenu son siège aux Nations Unies, il n'y aurait peut-être pas eu de guerre de Corée. La Chine devrait recevoir un siège aussitôt qu'elle aura cessé d'appuyer l'agression ».

VERS UNE NOUVLLE GREVE EN ITALIE

ROME, 13 décembre. (Reuter). — Afin d'appuyer leurs revendications pour l'augmentation des salaires, environ 6,000,000 d'ouvriers de l'industrie en Italie entreront en grève mardi, pour une durée de 24 heues. Les grévistes désirent protester également contre le refus des patrons d'engager des pourparlers su l'augmentation des salaires et sur le congédiement d'ouvriers. La grève commencera lundi à minuit. Les organisations syndicales de toutes nuances politiques ont adhéré au mouvement. Le gouvernement n'a pas réussi à convaincre les patrons pour que ceux-ci revisent leur attitude. L'activité des principaux services publics sera maintenue pendant la grève.

L'Administration du

„ Nouvelliste Valaisan"

pour marquer la fin de cette année jubilaire, se fait un plaisir d'offrir **GRATUITEMENT**

le journal **dès aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre 1953,** à tout nouvel abonné, dès qu'il aura versé le montant de **Fr. 23.— pour l'année 1954** au compte de chèques postaux **II c 274.**

Fidèles lecteurs,

Transmettez ce message à vos amis, qui ne sont pas encore abonnés, en leur rappelant que le « Nouvelliste », quotidien catholique valaisan, **PARAIT TOUS LES JOURS OUVRABLES !**

Grâce à son **nouvel horaire de nuit, à son télescripteur,** etc., votre journal peut maintenant rivaliser, quant à ses informations suisses et étrangères, avec n'importe quel autre quotidien du matin.

Malgré ces améliorations importantes et l'augmentation de la main-d'œuvre, le prix de l'abonnement n'a pas changé. Celui-ci reste, à plus forte raison, le meilleur marché de Suisse.